

Date de révision 30-mars-2024

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit Sulindac

Cat No.: J61772

No. CAS 38194-50-2

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

### Company

### Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

## Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

### 2. Identification des dangers

### Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015** 

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 3 Catégorie 1 Sensibilisation respiratoire Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

## Éléments d'étiquetage

### Mot indicateur

Danger

### Mentions de danger

Toxique en cas d'ingestion

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus



### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection respiratoire

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respirer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Rincer la bouche

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

# Entreposage

Garder sous clef

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Sulindac	38194-50-2	<=100

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et

demander des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne

pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est

requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une réaction cutanée allergique. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges,

des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage

Traiter en fonction des symptômes Notes au médecin

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité Supérieures

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

## Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

### NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	1	0	•

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Précautions personnelles

Éviter la formation de poussière. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport

aux, déversements/fuites. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la formation de poussière.

### Manutention et stockage

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter la formation de Manutention

> poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer (poussière, vapeurs, bruine, gaz). Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une

assistance médicale.

Stocker au congélateur. Entreposage.

Date de révision 30-mars-2024

#### Sulindac

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé : Filtre à particules

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolideAspectJauneOdeurAucun

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion182 - 185 °C / 359.6 - 365 °FPoint/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponiblePoint d'éclairAucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

#### Sulindac

**Supérieures** Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Solubilité Aucune donnée disponible Coefficient de partage octanol: eau Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température de décomposition Viscosité

Non applicable C20 H17 FO3 S Formule moléculaire

356.41 Masse moléculaire

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Agents oxydants forts Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

# Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Sulindac	LD50 = 264 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau Sensibilisation

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Sulindac	38194-50-2	Non inscrit(e)				

Aucun renseignement disponible Effets mutagènes

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

### 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, n.s.a.

Nom technique (Sulindac)
Classe de danger 6.1
Groupe d'emballage III

\_TMD

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, n.s.a.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S\*

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, n.s.a.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

### 15. Informations sur la règlementation

### Inventaires internationaux

Commonant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory	EINECS	ELINCS	NLP
Composant	No. CAS	DSL	I NDSL	ISCA	ISCA inventory	LINECO	ELINGS	NLP

#### Sulindac

					notification - Active-Inactive			
Sulindac	38194-50-2	1	ı	-	ı	253-819-2	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Sulindac	38194-50-2	-	KE-17029	-	-	X	-	Х	-

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

### Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Sulindac	38194-50-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

		Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité		
Sulindac	38194-50-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision 30-mars-2024 Date d'impression 30-mars-2024

Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence. **Sommaire** 

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement

comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité